

## Résumé des principales décisions du plénum du Conseil général du 12.04.2022

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 22.02.2022

Le procès-verbal du 22 février 2022 est **accepté** par 55 oui, 0 non et 0 abstention.

### 2. Crédits supplémentaires 07 à 19.2021

La commission a obtenu toutes les réponses à ses questions, tous les crédits sont acceptés.

### 3. Examen et vote du postulat "Extension du tarif réduit des bus sédunois jusqu'à 25 ans »

Le postulat demandant l'extension du tarif réduit des bus sédunois jusqu'à 25 ans »

est **accepté** par 47 oui, 4 non et 3 abstentions.

### 4. Examen et vote du postulat « Projet fair trade »

Le postulat demandant d'examiner la possibilité de participer au « projet fair trade » en faveur du commerce équitable est **accepté** par 47 oui, 4 non et 3 abstentions.

### 5. Examen et vote du postulat « Futur en politique »

Le postulat demandant une démocratie plus participative « Futur en politique » est **accepté** par 49 oui, 4 non et 2 abstentions

### 6. Réponse de la Municipalité au postulat « Pour la création d'hébergement touristique pour jeunes et hôtes de passage à prix abordable »

## CONSTATS

L'analyse de l'offre et de la demande permet de faire ressortir les constats suivants :

- La majorité des lits à prix abordable est proposée par le réseau airbnb. Ils sont disponibles à la location uniquement via cette plateforme.
- Dans quelques cas, l'auberge de jeunesse pourrait servir de solution d'appoint. Sa fermeture hivernale ne permet toutefois pas d'y répondre actuellement.
- Le fait qu'il n'existe pas d'hébergements de type colonie sur la Commune de Sion permettant d'héberger des grands groupes est certainement un manque.

## HYPOTHÈSES

Au regard de la demande exprimée, il nous semble que l'offre d'hébergements à prix abordable, avec au minimum 267 lits, soit suffisante à Sion. Dès lors, nous émettons les hypothèses que les problèmes décrits dans le postulat sont dus principalement :

- À un manque de connaissance de l'offre globale, la majorité des hébergements faisant partie de réseaux ;
- À une ouverture partielle de l'Auberge de jeunesse durant l'année ;
- À un manque de communication de l'offre globale.

La Municipalité propose d'examiner les axes suivants :

- **Auberge de jeunesse** : Une ouverture annuelle de l'Auberge de jeunesse est souhaitée par la Municipalité. La convention avec l'actuelle gérance a été dénoncée pour la fin de l'année 2022. La Municipalité travaille dans ce sens, soit avec l'actuelle gérance, soit avec un nouveau partenaire à définir afin de proposer une ouverture annuelle dès la fin 2022.
- **Connaissance de l'offre** : Nous proposons de regrouper les offres d'hébergement avec un prix moyen et indicatif du prix de la chambre au sein d'un inventaire facilement disponible.

- **Visibilité de l'offre** : L'inventaire sera visible sur le site de l'Office du Tourisme et de la Ville. Il sera également distribué aux organisateurs de manifestations sédunoises. La liste cantonale des logements de groupe (colonies/pensions) sera également fournie et référencée

## 7. Réponse de la Municipalité au postulat « Pour la mise en valeur des voies de grimpe situées sur la Commune de Sion »

### PROPOSITIONS

#### Remarque préliminaire

Le Conseil municipal, en séance du 24 mars 2022, répond comme suit au postulat en décidant de :

- Indiquer les spots de grimpe de la Borgne et des Îles sur le site de l'Office du Tourisme et sur celui de la Ville en renvoyant sur les sites spécialisés. Par contre, il n'est pas possible de communiquer sur le site de Valère;
- Prendre contact avec M. Paul Panchard et l'Association Plan Vertical pour examiner avec eux quelles seraient les possibilités de mettre en avant le travail de M. Panchard, avec son accord bien entendu
- Soutenir l'association plan vertical avec un montant maximum de Fr. 5000.- pour la réalisation de panneaux explicatifs.

## 8. Informations de la Municipalité

Le Président de la Ville présente les informations suivantes :

- Pôle d'innovation pour la transition énergétique : **EnovArk** est un laboratoire qui répond aux défis de la transition énergétique pour les communes (communiqué de presse 12.04.2022).
- **Modification du PAZ/RCCZ** pour la liaison Sion-Mayens de l'Ours : présentation de l'état des lieux de ces liaisons dans un prochain plénum.
- **Aménagement avenue de la gare** : lancement du concours d'aménagement prochainement
- **Archéologie** : création de la commission cantonale archéo 2025 et au niveau de Sion : création d'une commission adhoc afin de valoriser certains sites (basilique sous le Scex, thermes sous Saint Théodule ...)
- **Ronquoz 21** : l'ambition du projet bien comprise, bon accueil du projet et de l'exposition.
- **Fusion de communes** : le processus continue, le concept opérationnel sera présenté au Conseil général et fera l'objet d'une votation en 2023.
- **Salle de concert et congrès** : la Ville suit de près le développement des travaux et prépare les modalités de gestion de cette salle
- **Communication de la liste des associations soutenues** grâce au financement accepté par le Conseil général pour le COVID
- **Aménagements cyclables** : communication récente sur les différents changements.
- **Nexpo : projet d'une exposition nationale décentralisée** : 2 communes valaisannes, Sion et Saas Fee sont intéressées à prendre part à ce projet en 2028 qui s'étendra sur 6 mois, des contacts ont déjà eu lieu avec le Conseil d'Etat. Les thématiques de l'énergie et de l'environnement seront portées par Sion.
- **« Même pas peur »** : Exposition de la maison de la nature
- **Ukraine** : 40 réfugiés arrivent chaque jour, la Ville est en dialogue permanent avec les services de l'Etat.

Le Vice-président du Conseil général : A. Dubuis, 13.04.2022